

Charte du grimpeur de compétition et de ses parents (Saison 2025- 2026)

❖ Le club prendra en charge les frais d'inscriptions aux compétitions suivantes :

Championnats Départementaux + Championnat Régionaux + 1/2 finale Championnat de France + Championnat de France toutes disciplines confondues pour les équipes de Benoît (Performance Régionale) et Geoffroy (Espoir)+ *certaines opens (U11 et U13 uniquement)*. Pour l'équipe d'Elliott (Elite) se rajoute les inscriptions aux **Coupes de France**.

Un forfait déplacement sera attribué à chaque compétiteur pour sa participation aux **1/2 France et Championnat de France** sans être supérieur au coût engagé.

En dehors de ce cadre (Open...), le compétiteur payera les frais d'inscriptions aux compétitions.

❖ En contrepartie, le club demande à chaque compétiteur de :

- ✓ **Respecter les entraîneurs, les représentants du Club et ses camarades, les règles de fonctionnement** (utilisation de la magnésie, propreté...) **et le matériel** (participation au rangement du matériel ayant servi à la séance) ;
- ✓ **Respecter tous les aspects liés à sa sécurité et à celle des autres**, être attentif aux consignes ;
- ✓ **Respecter les horaires d'entraînements**, prévenir son entraîneur en cas d'impossibilité d'assister à l'entraînement ou de retard prévisible, afin que l'entraîneur puisse organiser sa séance en conséquence. Dès son arrivée, se préparer rapidement pour être en mesure de participer à l'échauffement avec le groupe ;
- ✓ **s'entraîner le plus sérieusement possible ;**
- ✓ **ne pas utiliser les téléphones portables sur toute la durée de la séance ;**
- ✓ **Respecter les dates limites de réponses** pour participation aux compétitions ;
 - Si le compétiteur engagé ne participe pas à la compétition, il devra **rembourser les frais d'inscription** au club (sauf maladie avec certificat médical obligatoire ou cas de force majeure) ;
- ✓ **Faire au moins 3 compétitions**, à partir de la catégorie U15, **dans une des 3 disciplines afin d'établir un classement national ;**
- ✓ **Porter le tee-shirt officiel du club** lors des compétitions sur lesquelles le grimpeur est engagé (**des qualifications aux finales et podium**) ;
- ✓ **Aider lors de la porte ouverte annuelle du club + à minima 2 journées par an** sur les compétitions organisées par le club (région de diff et région de vitesse) ou sur des tâches diverses (démontage-lavage, etc.) ;
- ✓ **Se former en tant que juge de bloc et de difficulté niveau 1**. Ces formations permettent au compétiteur d'avoir une connaissance des règles des compétitions auxquelles il participe pendant l'année, mais également de rendre service au club en arbitrant lors des compétitions pour les autres catégories ;
- ✓ **Assister aux réunions du groupe compétition** ainsi qu'à **l'assemblée générale** du club.

❖ En contrepartie, le club demande aux parents des mineurs compétiteurs de :

- ✓ **Ne pas interférer** dans la relation entraîneurs/compétiteurs : chacun son rôle, **devoir de réserve** vis-à-vis des encadrants ;
- ✓ **Assister aux réunions du groupe compétition** ainsi qu'à **l'assemblée générale** du club
- ✓ **Se rendre disponible pour les déplacements en compétition** (Le co-voiturage est à privilégier). Ces dispositions concernent tout le monde et ne doivent pas reposer que sur certains ;
- ✓ **S'impliquer dans la vie du club** en participant à l'organisation des événements et des compétitions.

Signature par le compétiteur et ses parents

Nom et prénom du compétiteur :

Date & signature :

Parent 1 :

Date & signature :

Parent 2 :

Date & signature :